



## Alliance Nationale Contre la Faim au Bénin

### 1) Qu'est-ce qui –dans votre pays- a entravé les chances des populations les plus pauvres et vulnérables d'accéder à une alimentation saine et sûre?

Les erreurs et négligences ayant conduit à l'insécurité alimentaire et de la malnutrition des plus pauvres et plus vulnérables ont des origines lointaines au Bénin. Sur plusieurs décennies, le Bénin s'est spécialisé dans la production du coton. L'argent frais que procure cette activité en fin de campagne de coton par an, donne de l'enthousiasme au monde rural qui s'est détourné de la production des cultures vivrières. C'est la première source de notre insécurité alimentaire. Les autorités béninoises se sont rendues très tardivement compte de la situation. Le gouvernement, en ce moment là, a dû se lancer dans un appel au couplage coton et produit vivrier. Ce nouvel appel au couplage n'a pas pris en compte la mise en œuvre de disposition pour l'organisation et la professionnalisation des acteurs de ces filières vivrières. Les acteurs du coton sont très organisés alors que les filières vivrières ne le sont pas par l'Etat avec les appuis techniques, matériels et financiers nécessaires.

Malgré la vision du couplage, le projet n'a pas réussi. Avec la chute du cours du coton sur le marché mondial, le désenchantement a gagné le monde rural qui s'est tourné vers de nouvelles filières vivrières sans que les débouchés ne soient recherchés. C'est le cas du manioc qui, malheureusement, a découragé tous les paysans par la suite. Il en est de même pour d'autres filières pour lesquelles les efforts des paysans sont anéantis. Plusieurs projets d'appui à l'insertion des diplômés sans emploi dans l'agriculture ont été vainement expérimentés. Résultats: "aucun changement probant pouvant épargner le Bénin de la crise alimentaire". L'insertion des diplômés sans emploi ne saurait être décrétée pour l'agriculture. L'agriculture est une profession qui a besoin d'un cadre institutionnel durable au service de ses acteurs et des candidats potentiels à la profession.



Le gouvernement actuel, dès son avènement en 2006, a tôt fait de prendre conscience de la situation en décrétant la révolution verte. Mais la difficulté majeure, est l'absence de dispositifs institutionnels pour vite porter cette volonté politique affichée. Mieux, l'opérationnalisation dans la pratique a pris du temps en raison de la lenteur de la bureaucratie. C'est ce qui a conduit à la grave crise alimentaire sans précédent de 2007-2008.

### 2) Avez-vous vu des améliorations dans la lutte contre la faim et la malnutrition depuis la «Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: le défi du changement climatique et la bioénergie» qui s'est tenue en juin dernier au Siège de la FAO à Rome?

Assurément, un début d'amélioration se ressent au Bénin. Faut-il le rappeler, le Bénin a été représenté au plus haut niveau par son Chef d'Etat à la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome en juin 2008. A cette tribune, le Président de la République a prononcé un discours devant ses pairs pour afficher non seulement les plans d'urgence que son gouvernement a mis en œuvre face à la crise alimentaire, mais aussi sa volonté de sécuriser alimentaires le Bénin en rendant opérationnelle la Révolution verte.

Un cadre de financement du secteur a été mis en place. De même, les problèmes liés à l'accès à la terre sont en cours de règlement avec le projet «Millenium challenge account». En attendant, les fermes d'état et d'autres espaces sont négociés par le gouvernement pour l'installation des jeunes désireux de faire carrière dans l'agriculture au Bénin. Des machines agricoles sont acquises et distribuées. Deux problèmes majeurs restent cependant posés. Il s'agit de l'identification des vrais candidats à l'entrepreneuriat agricole et non de jeunes qui entendent profiter des moyens mobilisés par le gouvernement. Il y a enfin le problème de la maîtrise de l'eau. L'agriculture ne saurait continuellement être au Bénin tributaire des aléas climatiques. D'où la nécessité de la mise en place d'un plan moins coûteux de maîtrise de l'eau au profit du monde rural.

Contact: M. Tékpon Gblotchaou, courrier électronique: [ipadradel@yahoo.fr](mailto:ipadradel@yahoo.fr)